

LE CABINET  
Le bureau de la représentation de l'État  
Et de la communication

Caen, le 14 janvier 2019

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### EXTENSION DES PERMANENCES DU DELEGUE DU DEFENSEUR DES DROITS

#### A LA PREFECTURE DU CALVADOS

#### Depuis le mardi 8 janvier 2019

Tous bénévoles, les 500 délégués du Défenseur des droits vous accueillent dans plus de 800 points d'accueil répartis sur l'ensemble du territoire national, en métropole et Outre-mer. Ils tiennent principalement leurs permanences dans des structures de proximité telles que les préfetures et sous-préfetures, les maisons de justice et du droit, les locaux municipaux et les points d'accès au droit. Ils sont également présents dans les établissements pénitentiaires et travaillent en relation avec les maisons départementales des personnes handicapées.

Présents sur l'ensemble du territoire français, près de 500 délégués du Défenseur des droits accueillent, écoutent et orientent celles et ceux qui le souhaitent dans leurs démarches. Bénévoles, les délégués sont formés pour recevoir, gratuitement, toute personne qui sollicite de l'aide pour faire valoir ses droits.

#### Que peut faire un délégué ?

Après avoir pris connaissance de votre situation, les délégués vous informent sur vos droits, vous aident dans vos démarches, et si nécessaire, vous réorientent vers une structure qui pourra mieux vous aider. Les délégués peuvent, par exemple, contacter les services d'une administration et proposer une solution amiable. Ils peuvent également engager une procédure.

Les délégués du Défenseur peuvent vous aider si :

- vous avez des difficultés dans vos relations avec les services publics ;
- les droits d'un enfant ne sont pas respectés ;
- vous estimez être discriminé.
- Vous avez subi un refus d'enregistrement de plainte ou des propos déplacés ;

Actuellement, Monsieur Jean-Pierre BRENET assure une permanence à la préfeture du Calvados le vendredi matin et sur rendez-vous. Pour faire face aux nombreuses demandes, depuis le **mardi 8 janvier 2019**, Monsieur Pierre CHAMPOD assure une permanence le mardi matin et sur rendez-vous à la préfeture du Calvados. Délégué du Défenseur des droits dans l'Orne, il rejoint le groupe des délégués du Calvados à sa demande.

#### **Les délégué-e-s du Défenseur des droits dans le Calvados :**

##### **Sous-préfeture de Bayeux - BAYEUX**

7, place Charles de Gaulle 14400 BAYEUX

BP 26237

Tel. : 02 31 51 40 66

- Marie-Odile COLIN
  - 1e MARDI : JOURNEE
  - 3e et 4e MARDI : MATIN

##### **Préfeture du Calvados - CAEN**

Centre administratif départemental

Rue Saint-Laurent 14000 CAEN

Tel. : 02 31 30 64 82

- Jean-Pierre BRENET
  - tous les jours sur RDV et VENDREDI : MATIN
- Pierre CHAMPOT, le mardi matin et sur rendez-vous

Contact : [pref-presse@calvados.gouv.fr](mailto:pref-presse@calvados.gouv.fr) – Suivez-nous sur : [www.calvados.gouv.fr](http://www.calvados.gouv.fr)



[@prefet14](https://twitter.com/prefet14)



[Préfet du Calvados](https://www.facebook.com/PrefetduCalvados)



[prefet\\_14](https://www.snapchat.com/add/prefet_14)

### **Mairie de Creully - CREULLY**

37 place Edmond Paillaux 14480 CREULLY

Tel. : 02 31 80 10 61

- Marie-Odile COLIN
  - 4e MARDI : APRES-MIDI

### **Centre socioculturel - FALAISE**

1 rue des Prémontrés 14700 FALAISE

BP 58

Tel. : 02 31 20 42 00

- Paul QUENEY
  - MARDI : APRES-MIDI

### **Mairie de Honfleur - HONFLEUR**

Place de l'Hôtel de Ville 14600 HONFLEUR

Tel. : 02 31 81 88 00

- Patrick DURAND
  - 1e et 3e JEUDI : APRES-MIDI

### **Maison de justice et du droit d'Hérouville-Saint-Clair - HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR**

1, place de l'Europe 14200 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR

Tel. : 02 31 53 20 04

- Alain PRUDHOMME
  - 2e et 4e SAMEDI : MATIN
  - MERCREDI : APRES-MIDI

### **Isigny - Grandcamp Intercom - ISIGNY SUR MER**

16 rue Emile Demagny 14230 ISIGNY SUR MER

Tel. : 02 31 51 62 42

- Marie-Odile COLIN
  - 2e MARDI : JOURNEE

### **Sous-Préfecture de Lisieux - LISIEUX**

24, boulevard Carnot 14107 LISIEUX

BP 77221

Tel. : 02 31 31 82 06

- Patrick DURAND
  - MERCREDI : APRES-MIDI

### **Mairie de Tilly-sur-Seulles - TILLY SUR SEULLES**

Place du Général de Gaulle 14250 TILLY SUR SEULLES

Tel. : 02 31 80 80 26

- Marie-Odile COLIN
  - 3e MARDI : APRES-MIDI

### **Maison de l'Avenir - TOUQUES**

84 rue Louvel et Brière 14800 TOUQUES

Tel. : 02 31 14 40 35

- Patrick DURAND
  - 1e VENDREDI : APRES-MIDI

### **Sous-préfecture de Vire - VIRE**

7 rue des Cordeliers 14504 VIRE

Tel. : 02 31 66 37 10

- Paul QUENEY
  - 2e MARDI : MATIN

Contact : [pref-presse@calvados.gouv.fr](mailto:pref-presse@calvados.gouv.fr) – Suivez-nous sur : [www.calvados.gouv.fr](http://www.calvados.gouv.fr)



[@prefet14](https://twitter.com/prefet14)



[Préfet du Calvados](https://www.facebook.com/Prefet-du-Calvados)



[prefet\\_14](https://www.snapchat.com/add/prefet_14)